



BTS AUDIOVISUEL

MONTAGE ET

POST-PRODUCTION

VOTRE FUTUR MÉTIER

Le programme prépare aux métiers de monteur et monteur-truquiste, pour intervenir dans la réalisation d'un produit audiovisuel. Ses missions consistent à assembler les images et le son dans le respect du scénario, en étroite collaboration avec le réalisateur et le directeur artistique. Il construit la progression (dialogues, musique, sons) en recherchant le rythme visuel et sonore le plus approprié.

Le monteur peut évoluer professionnellement au sein d'une chaîne de télévision, une société de production, le service communication d'une entreprise, une société de prestation technique (post-production, événementiel, communication).

VALIDATION

La formation est validée par un examen théorique et pratique dont les modalités sont fixées par l'éducation nationale. L'EICAR est centre d'examen, permettant aux étudiants de passer les épreuves pratiques avec le matériel utilisé durant leur formation.

Le diplôme délivré est un BTS Métiers de l'audiovisuel, option Montage et post-production (diplôme d'État Bac +2).

POURSUITE D'ÉTUDES

À l'issue du BTS audiovisuel option Montage et post-production, vous pouvez compléter votre formation en intégrant l'un des cursus en alternance proposé par l'EICAR. Ces programmes vous permettent de développer vos connaissances et compétences techniques, tout en vous professionnalisant.

Deux bachelors professionnels sont accessibles après le BTS Montage :

- **Monteur** : formation associant maîtrise technique et approche artistique du montage image et son, certifiée par un titre RNCP de niveau II reconnu par l'État.
- **Technicien audiovisuel multitechnique** : formation permettant de développer la forte polyvalence exigée par le secteur audiovisuel, certifiée par un titre RNCP de niveau II reconnu par l'État.

BTS AUDIOVISUEL

BTS AUDIOVISUEL MONTAGE & POST-PRODUCTION

Cette option du BTS Métiers de l'audiovisuel allie théorie, technique et pratique pour accéder aux métiers du montage et de la post-production. Elle permet de développer les compétences nécessaires à la conception et à la mise en forme du montage et de la post-production d'un projet audiovisuel selon les indications d'un réalisateur et en tenant compte des contraintes de production.



Type de formation
Initiale



Niveau d'entrée
Bac



Formation dispensée
en français



Diplôme préparé
**BTS Audiovisuel
option Montage et post-production**



Durée de la formation
2 ans

PROGRAMME ANNÉE 1

Des enseignements théoriques et des enseignements pratiques

- Environnement économique et juridique : droit, comptabilité, ressources humaines
- Culture audiovisuelle et artistique
- Technologies des équipements et des supports
- Technique de mise en œuvre : *découpage, dérushage, montage, compositing...*
- Anglais
- Projet de fin d'année : *réalisation d'un plateau multicaméra avec les étudiants des autres sections BTS Métiers de l'audiovisuel*
- Stage : *8 semaines minimum, réparties entre la 1re et la 2e année*

PROGRAMME ANNÉE 2

Approfondissement des compétences et projets en équipe multitechniques

- Environnement économique et juridique : *droit, comptabilité, ressources humaines*
- Culture audiovisuelle et artistique
- Technologies des équipements et des supports
- Technique de mise en œuvre : *découpage, dérushage, montage, compositing...*
- Anglais
- Projets pédagogiques : *réaliser tout au long de l'année des sujets par équipe dans le cadre de partenariats (Toutelaculture.com, Eurosport) ou de travail intersections (tournages avec les étudiants en Réalisation, ateliers avec la formation Acting)*
- Projet audiovisuel : *réalisation d'un film de fiction, documentaire ou émission TV sur plateau, dans lequel l'étudiant occupe le poste de monteur truquiste.*

PROJET À CARACTÈRE PROFESSIONNEL

Moment clef du BTS audiovisuel, le PCP est une épreuve pratique dont l'objectif est de valider l'acquisition des compétences de chaque étudiant dans le cadre d'un projet en équipe. Cette épreuve permet de vérifier l'aptitude d'un candidat à mettre en œuvre une production audiovisuelle, en respectant les normes de diffusion. Le projet compte 3 grandes étapes :

- **L'écriture** : les sujets sont écrits par les étudiants du Bachelor Réalisation cinéma et télévision, puis validés par une équipe d'enseignants avant d'être présentés à la commission de l'Éducation nationale.
- **La production** : en fonction du sujet tiré au sort, un temps déterminé est attribué à chaque équipe pour mettre en œuvre, tourner, monter et finaliser le projet (fiction, documentaire ou plateau multicaméra).
- **La soutenance orale** : chaque candidat présente individuellement son projet devant un jury. Il doit être capable d'analyser sa production et d'expliquer les difficultés qu'il a pu rencontrer.